

AFFAIRE No 41 - AMENAGEMENT DES ECARTS - CONSTRUCTION DE BANDES DE ROULEMENT, DE TROTTOIRS ET DE SENTIERS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Lors du vote du Budget Primitif 1987, vous avez adopté l'inscription d'un crédit de 2 000 000 Francs pour la construction de bandes de roulement, de trottoirs et de sentiers dans les écarts de la Commune.

Le programme des travaux - défini par la Commission des Travaux Publics, après recensement des besoins auprès des Adjointes responsables des écarts- est arrêté comme suit :

Voirie rurale 1987 - Construction de bandes de roulement

- Bellepierre - Sentier de la Colline
- Bretagne - Chemin des Jamblons
- Montagne 8ème kilomètre - Chemin Terre Rouge
- Montagne 15ème kilomètre - Terrain José Michel (voie d'accès à partir du Chemin Depêche)
- Moufia - Chemin de la Source
- Brûlé - Chemin de la Colline (Zone de Loisirs du Brûlé)

Voirie rurale 1987 - Construction de trottoirs

- Sainte-Clotilde - Chemin Tessan (partie haute)
- Bretagne - C.D. 50
- Montagne 8ème kilomètre - Chemin des Letchis
- Brûlé - Chemin de la Roche Ecrite
- Domenjod - Chemin Canal
- Saint-François - Sentier des Bougainvilliers
- Montgaillard - Boulevard de Saint-François (C.D. 43)

Voirie rurale 1987 - Construction de sentiers

- Montagne 8ème kilomètre - Chemin des Anglais (Grande Ravine)
- Montagne 15ème kilomètre - Chemin Michel Debré (vers Gasp)
- Montagne 15ème kilomètre - Sentier de la Cayenne
- Montagne 15ème kilomètre - Sentier sur ex-terrain José Michel

Saint-François - Raidillon de Saint-François, du P.K. 5 au P.K. 7,5
(réparation et reconstruction)

Sainte-Clotilde - Liaison Rue Lacroix / Chemin des Goyaves

Montgaillard - Rue des Paniers (partie haute)

Bretagne - Sentier de Bellevue

Bretagne - Sentier de Bois Rouge / Brassens

Bretagne - Sentier des Fleurs

Moufia - Liaison Chemin Ylang-Ylang / Chemin des Réservoirs

Domenjod - Impasse des Flamboyants

Domenjod - Impasse des Jacquiers

Domenjod - Impasse des Grenadines

Brûlé - Sentier Brûlé / Bellepierre

Brûlé - Sentier de la Colline

Je vous demande de m'autoriser à lancer les appels d'offres et à passer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas d'appels infructueux, à traiter par marchés négociés.

Je mets cette affaire aux voix.

LE MAIRE DONNE LECTURE DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions des Travaux Publics et des Finances

Elles émettent un avis favorable. Il s'agit de poursuivre le développement du cadre de vie des écarts de Saint-Denis.

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix.

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION
Le 24 MARS 1987
Article 3 de la loi n° 82-213 du 2
mars 1982 relative aux droits et
libertés des Communes, des Départe-
ments et des Régions